



ON PARLE DES PIMMS

Le PIMMS de Nîmes parle à la radio



Sylvie Gensana, directrice du PIMMS de Nîmes, Jérôme Bertrand responsable de projets, avec Christian Delord, animateur de l'émission Parole aux associations

Le 1er mai 2017 le PIMMS de Nîmes était invité sur l'antenne de Radio Alliance Plus à l'émission Parole aux Associations sur le thème « Toujours plus près des besoins des populations ».

L'occasion lors d'une émission de 26 mn pour la directrice du PIMMS, Sylvie Gensana, de présenter le concept, les missions et les partenaires du PIMMS et pour le responsable de projets, Jérôme Bertrand, de rappeler les activités du PIMMS et de présenter les projets à court et moyen termes de l'association.

Un zoom a été fait notamment sur l'accueil le 4 mai 2017 du Bus de l'emploi dans le quartier de Pissevin et sur le partenariat tout à fait original avec le bailleur Le Nouveau Logis Provençal. Celui-ci consiste en des actions individuelles et collectives sur la sensibilisation aux économies d'eau, la résorption des incivilités et l'utilisation de l'espace web locataires. Par exemple, s'appuyant sur l'expérience de la médiation sortante à destination des publics jeunes, en difficulté d'insertion, les médiateurs du PIMMS organisent des « café-croissants » afin de créer et développer un climat de confiance avec les habitants qui permet la prise de conscience par les personnes des conséquences des actes posés.

A [écouter](#) ou à [podcaster](#).

LES PIMMS : Cap sur la santé ...

Entre la CPAM de l'Aude et le PIMMS du Narbonnais : un partenariat inédit

Témoignage de Christine Baron, Christelle Barthe, Rachel Bartholet et Sandrine Cire (Accompagnantes Santé Pass, CPAM de l'Aude).

« L'accès aux droits et à la santé sont des priorités de l'Assurance Maladie, notamment pour les publics les plus fragiles. Les prestations destinées à ces publics telles que la CMUC ou l'ACS font encore l'objet d'un non recours trop important, or nous savons que l'accès aux droits sociaux est une porte d'entrée pour les soins.

Suite à une étude menée en 2015 par la CPAM avec l'aide de l'Odenore, nous avons constaté que le renoncement aux soins était très présent sur notre département avec un taux de 36,8%.

Fort de l'expérience menée dans le Gard, le dispositif Pfidass (Santé Pass dans l'Aude) est une cellule d'accompagnement dont l'objectif est d'amener les assurés en renoncement à réaliser leurs soins.

C'est dans ce cadre que nous avons sollicité le PIMMS du Narbonnais afin qu'il se positionne en tant que détecteur de ce dispositif.

Ce rôle de détecteur permet à l'Assurance Maladie d'entrer en contact avec des publics qui ne viennent pas spontanément vers elle malgré leurs besoins de soins.

Après un an d'expérimentation, les accompagnements ont porté leurs fruits et de nombreux assurés ont ainsi pu obtenir des droits et recourir aux soins dont ils avaient besoin.

Afin de partager les expériences et les problématiques rencontrées par l'ensemble des acteurs du dispositif, nous organisons des Matinales tous les trimestres, un moment très apprécié de tous.

Lors de la première Matinale, le PIMMS du Narbonnais nous a d'ailleurs fait profiter de son expérience de détecteur.

En devenant partenaire avec l'Assurance Maladie de l'Aude, le PIMMS du Narbonnais agit comme un véritable relais et permet donc :

- de lutter contre le non recours aux droits en orientant et en accompagnant les bénéficiaires potentiels (Assurance Maladie Obligatoire, CMU-C, ACS...)
- d'orienter des personnes en besoin de soins d'être accompagnées



Ce partenariat n'est possible que grâce à des contacts privilégiés entre les équipes, qui se traduisent par des canaux dédiés et des formations régulières. »

A L'ECOUTE DES CLIENTS

La « médiation sociale numérique » by PIMMS : l'innovation est en marche !

Dans un contexte de transformation des modalités d'accueil du public et de dématérialisation des démarches administratives, les PIMMS sont devenus des acteurs incontournables de la « médiation sociale numérique ».

Pour accompagner au mieux les publics les plus en difficulté et aller vers l'autonomie, les PIMMS innovent et proposent des accompagnements individualisés où l'humain est au centre de la démarche et créent des outils qui facilitent l'usage du numérique..

Ainsi le PIMMS de Melun, en partenariat avec différents acteurs locaux (dont Travail Entraide), a développé un portail internet (<http://mesdemarches77.fr>) qui permet d'effectuer de façon simplifiée ses démarches en ligne.

Les créateurs de ce portail ont privilégié une présentation simplifiée et une présentation très imagée pour limiter au maximum la barrière de la langue. L'essentiel des rubriques d'accès aux droits est accessible en cliquant sur une icône qui permet d'arriver directement à la page où la démarche doit être réalisée (cela évite de passer par un moteur de recherche ou une navigation sur un portail spécifique).



Pour le public autonome, il diminue le temps de navigation et de recherche d'information. Pour le public non autonome, il permet d'expliquer ou de faire comprendre son besoin. Et les professionnels de l'accompagnement social gagnent en efficacité et en rapidité de traitement. Il peut aussi être utilisé comme outil pédagogique pour les cours de français (ASL).

Si le numérique peut être un facteur d'exclusion, il peut également être une opportunité pour créer de nouveaux outils, réfléchir à de nouvelles approches des publics précaires. Il semble cependant indispensable que la

transition numérique soit associée à un accompagnement humain renforcé pour profiter à tous.

LES ENERGIES DES PIMMS

Un PIMMS va voir le jour à Cergy dans le quartier politique de la ville « Axe Majeur Horloge » au second semestre. Ce projet a démarré en mars 2016 par la réalisation d'une étude de faisabilité financée par le CGET et soutenue par la mairie, EDF, ENGIE, LA POSTE et ENEDIS. Le diagnostic favorable à l'implantation d'un PIMMS et les démarches qui ont suivi ont permis de solidariser 18 partenaires financeurs autour de la création de cette nouvelle association pour le territoire. La mairie met à disposition une maison de 2 étages dont elle prend en charge les 90 000 euros de travaux nécessaires pour accueillir les futurs usagers et l'équipe du PIMMS constituée du directeur Jean-Sébastien BARRAULT (directeur du PIMMS Garges-Sarcelles en mission provisoire pour le montage du PIMMS de Cergy) et de 4 médiateurs. L'AG constitutive du PIMMS a eu lieu le 29 mai dernier. Les membres du Bureau de l'association sont : Marie-Claude TOUITOU, EFIDIS (bailleur), présidente ; Olivier VANLERENBERGHE, ENEDIS, trésorier, Jean-Paul MICHELET, CYO-VEOLIA, Secrétaire. Sous réserve de la réalisation des travaux, l'ouverture au public est prévue à l'automne prochain.

DERNIERE MINUTE

Depuis 3 ans nous avons bénéficié d'une animation nationale orchestrée par Catherine Gorgeon. Son engagement aura été total auprès des PIMMS. A la fin du mois, Catherine retournera à La Poste après une mise à disposition qui a beaucoup apporté au réseau et à l'Union. Nous la remercions vivement pour son action qui a toujours été au service de l'intérêt général sans craindre de nous bousculer et de faire bouger les lignes. Le réseau des PIMMS s'est transformé en cherchant à maîtriser son évolution, à s'inscrire dans les grands programmes nationaux, à améliorer son fonctionnement interne, à s'ouvrir à d'autres réseaux pour être plus visible et reconnu, à faire évoluer les partenariats ... nous le devons pour beaucoup à Catherine.

Nous lui souhaitons une bonne suite professionnelle avec beaucoup de plaisir à réaliser les nouvelles missions qui lui seront confiées ! Merci Catherine !